

LE 17/01/2016, « Les Citoyens Eveillés » communique

« Sur SAINT -SAVIN qui attend son hôtel 4 étoiles » (la NR du13/01/2016)

Nos interrogations sur la crédibilité de ce projet restent entières (voir la nr du13/01/2015). Il s'agit d'un PPP (Partenariat Public Privé) dans lequel l'état et les collectivités ont prévu d'investir de l'ordre de 2 000 000 d'€ alors que l'exploitant s'engage à investir 500 à 600 K€ en ameublement, matériel et décoration et demande un bail longue durée (bail emphytéotique) pour un loyer couvrant « l'annuité de l'emprunt contracté » (c'est bien vague !)

Nous rappelons que le groupe GHP s'est constitué en juin 2013 pour reprendre une partie de la société France et Patrimoine mise en liquidation judiciaire en juin 2013. GHP exploite depuis cette date 3 sites à Sedan (08), Saint Maximin (83), et Soreze (31).

GHP est une société par actions simplifiées au capital social de 118889 € et chaque hôtel est géré par une SASSU au capital de 1000 €.

Tous les élus y compris une ministre étaient présents à Saint -Savin le 31/10/14 pour officialiser la concrétisation de cet « hôtel de prestige », le « paradior » de Saint -Savin.

15 mois plus tard, il apparait que le Conseil Général émet des doutes sur la crédibilité de cet investissement...et hésite à s'engager.

Mieux vaut tard que jamais pour se poser les bonnes questions, mais nous comprenons l'exaspération des saint-savinois devant cette incertitude d'autant plus que leur municipalité semble bien peu communicante... à part de « grandes déclarations ».

L'intérêt de tous c'est maintenant de décider rapidement.

Nous suggérons que nos collectivités concernées à savoir la communauté de communes ,le département et la région, qui doivent « porter financièrement » ce projet demande à Mr Gourio, représentant de GHP et par ailleurs grand communicant , de :

- présenter les bilans 2014 et 2015 de chacun de ses 3 hôtels pour les analyser et d'en mesurer les écarts avec les prévisionnels.
- communiquer les résultats de sa levée de fonds via la création de « GHP ambassadeurs » société holding qui investirait dans la société GHP (juin 2015)
- prendre en compte son business plan pour Saint -Savin ainsi que des engagements précis, contractualisés qu'il est prêt à prendre avec les collectivités concernées.
- l'entendre sur les perspectives à moyen terme de son groupe (financier, actionnaires, commercial...) etc...

Nos collectivités disposent d'assez d'experts financiers et juridiques pour établir un diagnostic rapide et partagé et qui constituera un élément essentiel dans la prise de décision de nos élus.

Mais cette approche a peut-être déjà été conduite récemment et alors nous demandons la transparence et que le CG exprime la nature de ses réserves.

Dans tous les cas, nous demandons que d'ici fin mars 2016, les élus des collectivités concernées s'engagent clairement :

- soit ils estiment que ce projet à de l'avenir crédible avec GHP et il faut accélérer la concrétisation de ce projet.
- soit l'analyse des risques les amène à ne pas s'engager et alors il faudra rechercher un autre partenaire sous réserve qu'un projet d'hôtel de prestige soit viable à Saint -Savin. Si réponse négative, rechercher quelles autres perspectives pour ce bâtiment qui permettraient de dynamiser l'attractivité de Saint -Savin .

J c Menneteau pour Les Citoyens Eveillés

PS) -le maire de saint- savin a demandé fin janvier 2015 « une étude de marché sur la création de l'hôtel restaurant dans le logis abbatial » (C M du 28/1/2015)

On peut être surpris que cette étude de marché n'ait pas été conduite avant l'annonce tonitruante de ce projet en octobre 2014....et cette étude de marché semble être restée dans le bureau du maire...

Début 2015 nous demandions également à la mairie son plan pour « muscler l'offre abbatiale et étoffer les activités de loisirs », ou en est on ?

Nb) « L es Citoyens Eveillés » entendent, entre autre, soutenir dans notre territoire tous les projets d'avenir créateurs d'emplois marchands, donc aucune position idéologique /dogmatique vis-à-vis de ce projet. Mais trop d'investissements (PPP ou autres) de nos collectivités posent problème dans le temps car non judicieux.

Dernier exemple : le roc aux sorciers à Angles sur Anglin dont la fermeture définitive vient d'être annoncée. C'était une mort programmée dès l'annonce de ce projet aberrant et que nous avons dénoncé dès 2005. L'addition totale dépasse allégrement les 3 millions d'€. payée avec nos impôts.

Incompétence des collectivités et concurrence entre-elles pour des motifs de politique très court terme, aveuglement des élus locaux devant ce mirage bien vendu par des « spécialistes »,prestataires, grassement rémunérés (quelques uns des élus à l'origine de ce projet et qui n'ont pas voulu entendre nos alertes sont toujours là) et le plus grave a été leur entêtement pour ne pas avoir remis en cause plus tôt ce lieu

mais en continuant des investissements stupides alors qu'il aurait fallu le refonder complètement....

Et les pertes vont continuer de s'envoler !

Nous ne voulons pas que « l'hôtel 4 étoiles de Saint -Savin »connaisse le même sort.